

Conseil d'école n°2 – Procès verbal

Présents :

Équipe enseignante élémentaire : Mme PERNIN (directrice), Mme GELIN, Mme ASTRE (adjointes)

Équipe enseignante maternelle : Mme BERTET (directrice), Mme GARNIER RENARD (adjointe), Mme HOARAU (décharge de direction et complément de temps partiel de Mme BERTET)

Équipe municipale : Mme Djemali (maire), Mme Camus (adjointe), M Petiot (adjoint)

Représentants de parents – école élémentaire : Mme Communeau, Mme Notte, Mme Prevost, M. Mauchand, Mme Imboula-Beauvoir

Représentants de parents – école maternelle : Mme Boutaut, Mme Pacaut

Excusés: Mme Meunier (inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Dijon-Sud), Mme RAGEOT (adjointe), Mme Fleurant (maîtresse E, RASED) et Mme BAUDEMONT (psychologue scolaire, RASED), Mme BRETIN (ATSEM), Mme Chamel (représentante des parents d'élèves, école maternelle)

1. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2026

Un élève scolarisé jusqu'à présent en maternelle a quitté l'école le 3 février. L'effectif actuel en maternelle est donc de 33 élèves. Un élève pourrait arriver en CE1 d'ici la fin de l'année scolaire.

Les effectifs prévisionnels actualisés pour la rentrée 2026 sont les suivants :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6 (1 avril, 1 juin, 4 entre octobre et décembre)	14	10	8	15	17 (+1*)	12	13	14 (+1*)

*Information donnée par la municipalité de l'installation d'une nouvelle famille dans le village d'ici la rentrée 2026.

Pour la rentrée 2026, les prévisions s'élèvent donc à 32 élèves en maternelle et 71 ou 73 élèves en élémentaire.

Cette année, les opérations de carte scolaire sont reportées après le 22 mars en raison des élections municipales. Les directeurs d'école doivent faire remonter leurs effectifs prévisionnels pour le 6 mars aux inspections de circonscription.

Les inscriptions pour la rentrée 2026 aura lieu fin mars, début avril. L'information sera transmise par la mairie et l'école (via le site de l'école et le panneau d'affichage).

Pour les inscriptions en maternelle, les familles devront d'abord se rendre en mairie pour procéder à l'inscription. L'admission aura ensuite lieu à l'école. L'enseignante de PS accueillera les familles lors de rendez-vous individuels. Les futurs élèves de PS seront accueillis un soir après la classe et pourront revenir prendre contact avec l'école et leur maîtresse lors de la dernière semaine d'août, semaine avant la rentrée scolaire.

Les parents des élèves scolarisés cette année en GS devront venir inscrire leur(s) enfant(s) au CP. Les rendez-vous auprès de la directrice de l'école élémentaire auront lieu en juin.

2. Retour sur les évaluations nationales

Les élèves du CP au CM2 ont été évalués en début d'année dans le cadre de la passation des évaluations nationales. Les élèves de CP ont eu une seconde session d'évaluation courant janvier.

D'une manière générale, des difficultés apparaissent particulièrement en calcul, en grammaire et conjugaison.

En CP (élèves de GS en 2024-2025), le taux de maîtrise satisfaisante en français est semblable à la moyenne de circonscription à l'exception de la reconnaissance des lettres et de la compréhension orale de phrases (résultats inférieurs). En mathématiques, les points de vigilance traitent de la comparaison, de la lecture et de l'écriture des nombres.

En CE1 (élèves de CP en 2024-2025), les taux de maîtrise satisfaisante sont semblables à ceux de la circonscription. La lecture des nombres, la résolution de problèmes sont sources de résultats un peu en-deçà.

En CE2 (élèves de CE1 en 2024-2025), les taux de maîtrise satisfaisante des compétences évaluées sont bien plus hétérogènes. Les résultats sont chutés pour la reconnaissance des constituants de la phrase (sujet, verbe) et pour la mémorisation des temps de conjugaison en français. En mathématiques, ils sont nettement inférieurs à la moyenne de circonscription pour les compétences évaluées en calcul mental et réfléchi et en numération.

En CM1 (élèves de CE2 en 2024-2025), le taux de maîtrise satisfaisante est inférieur à la moyenne de circonscription dans la majorité des compétences évaluées.

En CM2 (élèves de CM1 en 2024-2025), les résultats sont très satisfaisants en mathématiques, supérieurs à la moyenne de circonscription. En français, les taux de maîtrise satisfaisante indiquent que la maîtrise des compétences en étude de la langue reste fragile.

Ces résultats font l'objet d'une analyse en équipe afin de proposer des remédiations adaptées.

L'analyse des résultats des élèves de CP fait l'objet d'un travail en équipe dans le cadre de la liaison GS / CP.

3. Projets : bilans et perspectives

Projets réalisés depuis le début de l'année

Bibliothèque :

En maternelle, les élèves s'y rendent tous les jeudis matins durant 45min.

Les classes d'élémentaire continuent de se rendre une fois par quinzaine à la bibliothèque du village.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui nous accueillent. Nous les remercions également pour l'aide apportée en maternelle puisqu'ils accompagnent les enfants lors des trajets entre l'école et la bibliothèque.

Ecole et cinéma :

La classe de CE1-CE2 et la classe de GS ont bénéficié des deux premières projections.

Ateliers philo :

La classe de PS-MS et celle de CM1-CM2 ont mis en place des ateliers philo les jeudis matins au cours de la période 2. Les enseignantes ont été accompagnées pour certaines séances par Mme Oudin, enseignante référente pour cette pratique.

USEP :

Les rencontres sportives USEP débiteront prochainement :

*2 mars : rencontre Tchoukball pour les CM1-CM2 au gymnase de Saulon-la-Chapelle. Les élèves effectueront les trajets en vélo.

*17 mars : rencontre gymnastique pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 au palais des sports à Dijon

*24 avril : rencontre biathlon pour les trois classes de l'école élémentaire, organisée à Corcelles-lès-Cîteaux

*8 juin : rencontre bike and run pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2, organisée à Corcelles-lès-Cîteaux

*22 juin : rencontre triathlon au complexe sportif Epirey pour la classe de CM1-CM2.

*Les CM1-CM2 participeront au nouveau projet de l'USEP, le « P'tit tour à vélo de la Côte d'Or ». Ils accueilleront le lundi 15 juin les élèves de l'école de la Colombière qui leur remettront le témoin à transmettre le lendemain aux élèves de Bressey-sur-Tille. Les CM se rendront donc à vélo le 16 juin au château de Bressey-sur-Tille.

En maternelle : une rencontre P'tit bal se déroulera le mardi 25 mars matin au Gymnase des Bourroches, une rencontre athlétisme aura lieu le 01 juin matin à l'Etang Vergy et une rencontre course d'orientation aura lieu le 25 juin au stade Epirey à Dijon.

Piscine :

Le cycle natation débutera le mardi 21 avril pour les élèves de CM1-CM2. Ils se rendront à la piscine de Nuits-Saint-Georges. Les séances auront lieu chaque matin. Les trajets seront financés par la municipalité.

EPS :

Les élèves de l'école élémentaire ont bénéficié de quatre séances d'escalade, au gymnase La Bessière (Longvic) encadrées par M. Ripplinger.

Les élèves du CP au CE2 bénéficieront de l'intervention du HPN en période 5 pour une initiation au handball.

« Petits marcheurs » :

Tous les mardis matins, la classe de PS et MS marche dans le village. Pour respecter le taux d'encadrement, des membres du club de marche de Corcelles-lès-Cîteaux nous accompagnent. Nous les remercions.

Sorties en forêt : la classe de GS a bénéficié d'une intervention de Monsieur Colin Bediot, parent d'élève travaillant à l'ONF, assisté d'un collègue pour animer une sortie en forêt dans le bois du maire le mardi 2 décembre.

Projet langage :

Avec les élèves de moyenne section, le jeu du « faire semblant - restaurant de Corcelles-lès-Cîteaux » a été mis en place avec les 4 élèves qui ne faisaient pas la sieste. Mesdames Amélie Belot (CPC) et Véronique Boussier (ERUN) sont venus filmer la dernière séance de jeu.

Pour la période 4, les enfants ouvriront un cabinet médical. Plusieurs parents ont prêté du matériel.

Collecte solidaire :

Cette année, l'école élémentaire a participé à une collecte au profit des Restos du cœur. Les élèves ont collecté des fournitures scolaires, des livres, des jeux et jouets ainsi que des vêtements.

Mme Miret-Casas, parent d'élève, est venue présenter l'association aux classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

Atelier sur les écrans :

Les élèves de CP-CE1 ont bénéficié d'ateliers sur l'alimentation organisés par le CLAS de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges.

Les élèves de CM ont quant à eux bénéficié d'ateliers sur le bon usage des écrans.

Semaines thématiques :

Comme l'an dernier, la classe de CM participera à la Semaine Olympique et Paralympique.

Les élèves de CM débiteront bientôt la mission ChlorISS qui a pour but de suivre les expériences menées par Sophie Adenot dans la station spatiale internationale.

Toutes les classes des écoles maternelle et élémentaire bénéficieront d'une sortie en forêt lors de la semaine internationale des forêts (26/03 après-midi pour la classe de GS, 27/03 matin pour la classe de PS-MS, 27/03 après-midi pour les trois classes d'élémentaire).

Main à la pâte :

Les classes de CP-CE1 et CM1-CM2 mèneront deux projets en collaboration avec la main à la pâte : projet autour des pigments pour les plus jeunes et « projet autour des plastiques pour les CM1-CM2. Ces projets seront menés par les enseignantes qui bénéficieront de l'aide de Mme Bon, coordinatrice pour le centre LMAP Dole-Arbois, pour certaines séances. Ces interventions auront lieu au cours de la période 4.

Projet Vivre ensemble :

Dans la classe de CM1-CM2, un projet autour des valeurs du vivre ensemble est mis en place depuis la rentrée de novembre. Les élèves ont d'abord participé à des ateliers philo pour réfléchir, se questionner et échanger autour de valeurs fondamentales à la vie en société. Depuis la rentrée de janvier, le travail se poursuit autour de l'identification des qualités de chacun (jeu, productions d'écrit). Il se poursuivra à la rentrée par un travail d'écriture de saynètes.

La classe est accompagnée dans ce projet par Mme Fleurant, enseignante RASED.

Sorties scolaires :

Dans le cadre de la liaison GS-CP, les classes de GS et CP-CE1 se rendront à la fête de la réserve de la Combe Lavaux, le vendredi 29 mai.

Les deux classes de maternelle se rendront au château de la Rosière le lundi 22 juin.

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se rendront à l'Etang-Rouge à Seurre le 22 mai.

Les élèves de CM1-CM2 partiront en classe transplantée à Valloire du 1er au 5 juin, avec la classe de CM1-CM2 de l'école de Treclun. Une réunion d'informations à destination des familles aura lieu au mois de mars.

Aménagement de la cour :

Le mobilier en palettes sera réalisé durant la période 4. Des parents seront sollicités pour venir aider le 16 mars ou le 23 mars ou le 24 mars.

Un appel aux dons de matériel (pinceaux, rouleaux, papier de verre, peintures extérieures) va être diffusé.

Informations supplémentaires :

*La fête des écoles aura lieu le vendredi 19 juin. Le spectacle débutera probablement à 17h30.

*Comme lors de la cérémonie du 11 novembre, les élèves seront invités à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai.

*En période 1 et période 2, les élèves de CM1-CM2 ont proposé des lectures d'albums à la classe de PS-MS, le dernier vendredi avant les vacances.

Pour cette période 3, une demi-matinée jeux de société sera organisée.

Le projet de balisage des sentiers de randonnée pour le projet « petits marcheurs » sera mis en place.

4. Point sur la coopérative : dépenses et entrées

Mme Pernin, mandataire, présente le bilan de ce premier semestre.

Les dépenses depuis le début de l'année ont permis de financer :

- l'affiliation à l'OCCE pour cette année (une seule classe affiliée)
- transport pour la sortie à La Vapeur dans le cadre des Journées du patrimoine
- transport pour la sortie « fête de la Science » à Nuits-Saint-Georges
- régularisation du transport pour la sortie à la ferme de Francheville des maternelles l'an dernier
- régularisation d'un transport pour une sortie USEP l'an dernier
- paiement des deux premières séances d'Ecole et cinéma
- frais de gestion (carte bancaire)

La vente des photos scolaires a été réalisée en début d'année.

Le solde restant sur le compte de l'OCCE permettra de financer les transports à venir.

Depuis l'an dernier, l'école bénéficie d'une section USEP au sein de l'association « Les Moutar'de Cîteaux ». Mme Bertet, trésorière, présente le bilan comptable. Le solde actuel s'élève à 3 900€. Le spectacle de Noël (650€) offert aux élèves de maternelle a été co-financé par l'école et l'APE.

La parole est donnée aux membres de l'association « Les Moutar de Cîteaux ».

Les recettes sont les suivantes :

- ville à joie : 530€
- soirée Halloween : 815€
- marché de Noël : 1 714€
- vente de sapins : 423 €

Le goûter de Carnaval aura lieu le samedi 28 février.

La vente de plants et celle de chocolats seront reconduites.

Une vente de bières sera organisée.

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie chaleureusement les membres et bénévoles de l'association pour leur investissement et leur disponibilité.

Cette année, l'association de parents d'élèves financera les bus pour les sorties USEP, une grande partie des sorties scolaires des classes de maternelle et de CP-CE1 et CE1-CE2. Ils financeront à hauteur de 3 500€ le voyage scolaire des CM1-CM2.

L'association a financé le cycle escalade (intervenant) et financera l'achat de prises d'escalade à installer sous le préau.

5. Point « sécurité », RETEX

Un deuxième exercice « incendie » a eu lieu le 24 novembre 2025. Il s'est déroulé dans le calme.

Actuellement, le territoire national est toujours placé en vigilance « urgence-attentat ».

Le second exercice PPMS a eu lieu le vendredi 23 janvier. Il s'est déroulé dans le calme. Il concernait un scénario de mise à l'abri en cas de tempête. Quelques petits soucis ont été relevés.

Les rideaux des portes d'entrée ne peuvent pas être baissés de l'intérieur. En cas de forts vents, les portes d'entrée seront exposées. Le boîtier PPMS ne s'est pas déclenché dans le bâtiment presbytère. Il a fallu le déclencher manuellement directement dans le bâtiment.

La mairie a informé les directrices qu'un rendez-vous avait été pris pour la réalisation du DTA.

La municipalité informe les directrices que les registres et rapports ont été mis à jour et qu'ils sont consultables en mairie. Une date de rendez-vous doit être prise avec M. Petiot, adjoint.

Des défibrillateurs seront installés dans le village. L'un sera situé à proximité de l'école.

6. Mise en œuvre des nouveaux programmes

En maternelle, l'accent est mis sur le langage oral et écrit. La priorité est donnée au lexique avec la mise en place d'une progression en suivant l'âge des enfants.

L'importance des premiers outils mathématiques est rappelée : accent sur les nombres, quantités ...

Depuis la rentrée 2025, de nouveaux programmes en français et mathématiques sont entrés en vigueur du CP au CM1.

A la rentrée 2026, entreront en vigueur ceux pour la classe de CM2.

Les manuels scolaires en cycle 3 sont obsolètes. Ils n'étaient déjà pas à jour pour les anciens programmes. L'achat de nouveaux manuels en français et mathématiques est à prévoir. Les élèves de CE2 pourront également être dotés de manuels de mathématiques.

Des progressions d'école sont mises en place dans plusieurs disciplines. Une progression d'école pour le SRAV (savoir rouler à vélo) est effective à partir de cette année.

Après échanges, Madame Le Maire indique aux directrices de transmettre des devis concernant les investissements nécessaires avant le vote du budget intervenant début mars.

7. Demande de travaux

Divers travaux ont été réalisés à l'école :

- changement de la sonnette extérieure
- pose de séparations intermédiaires dans les meubles à casiers des classes de CP-CE1 et CE1-CE2
- réalisation d'une dalle en béton devant le bureau de direction
- Les « boulons » des parois des toilettes ont été repeints.
- La porte du petit meuble a été réparée, tout comme l'interrupteur des toilettes et le verrou de la porte d'entrée.

Un grand merci pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux.

Du côté de l'école maternelle, quelques demandes et vérifications sont demandées :

- Plusieurs volets côté parc ne fonctionnent pas. La municipalité doit budgétiser l'intervention d'une entreprise.
 - Un aménagement de la cour est-il envisageable avec la mise en place d'un espace autour de l'arbre avec des bacs à sable ou bacs à graviers ?
 - La cour de la maternelle pourrait-elle être équipée d'un ou deux banc(s) ?
 - La pose d'un gazon synthétique autour de l'arbre au centre de la cour est-elle possible ?
- Les demandes concernant la cour sont entendues. La réflexion est en cours.

Du côté de l'école élémentaire, quelques demandes et vérifications sont demandées :

- Les boîtiers d'alarme PPMS ne sont pas reliés entre eux. Est-ce possible de voir s'il y a une solution pour les relier ?
 - Le portillon entre les cours ne ferme plus à clé.
- La mairie va voir s'il est possible de changer la serrure.
- L'ordinateur de la classe de CP-CE1 est très lent et ne permet plus d'ouvrir certains logiciels pédagogiques. La demande est notée. Il semble qu'une unité centrale soit disponible en mairie.
 - Le nouveau téléphone dysfonctionne. Les messages arrivent parfois avec plusieurs jours de retard.

Un contact sera pris avec l'opérateur.

- Dans le hall du bâtiment de direction, serait-ce envisageable de poser des petits bancs avec casiers de rangement sous les porte-manteaux ?

La demande est entendue. M. Petiot se rendra à l'école d'ici la fin de la semaine pour échanger avec les enseignantes et prendre les mesures.

- Un tableau blanc mural peut-il être posé dans la classe de CE1-CE2 (classe du bas du presbytère) ?

Mme Le Maire précise que toutes les demandes d'achat sont à formuler avant début mars, date de vote du budget. Il faut lister les éléments par ordre de priorité. Les directrices s'engagent à transmettre leurs demandes d'ici la fin des vacances.

8. Services périscolaires : point sur le renouvellement du PEDT.

Le service périscolaire a été invité lors de ce conseil d'école mais a décliné l'invitation.

Un nouveau PEDT sera élaboré cette année. Les parents d'élèves, les équipes enseignantes ont été invités à participer à une consultation.

Les directrices des écoles maternelle et élémentaire participeront aux groupes de travail pour préparer le nouveau PEDT.

9. Questions soumises au conseil d'école et informations de la municipalité

Aucune question n'a été soumise au conseil d'école.


Un parent d'élève a cependant fait parvenir les coordonnées de CIDFF qui intervient dans les écoles autour de la thématique de l'égalité filles – garçons. Les enseignantes d'élémentaire vont prendre davantage d'informations afin de voir si une intervention en classe est possible.

Mme Camus précise que les Aînés remercient les élèves des écoles pour la confection des cartes de vœux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Fait à Corcelles-lès-Cîteaux, le 2 février 2026.

Directrice de l'école élémentaire,
Amandine PERNIN

Amandine Pernin


Directrice de l'école maternelle,
Juliette BERTET

Bertet Juliette
